



CSA-R Marine

du 10 décembre 2025

Comité Social de Réseau de la Marine

Le CSA-R MARINE est présidé, pour la première fois, par l'Amiral BORDARIER, nommé à l'été dernier, Directeur du personnel de la Marine (DPM). Cette instance se déroule dans l'enceinte du ministère de la défense à BALARD.

Vos représentants **FO Défense** sont : Pascale Nivard, Marcel Le Moigne, Stéphane Brossier, Xavier Marciano et Jean-Pierre Penland.

Préambule

L'Amiral débute cette réunion par une description de la situation géopolitique très instable et qui se durcit au fil de ces dernières semaines. La dernière déclaration du Chef d'État-Major des Armées a pu créer une polémique auprès des Français, par ses propos, sur les pertes humaines en cas de conflit majeur. Ce discours ajouté à la perte de pouvoir d'achat rajoute encore davantage au mal-être de nos agents. Le DPM a évoqué également de la remise en place d'un service national avec l'arrivée de 300 jeunes volontaires sur le dernier quadrimestre 2026 dans des unités de la Marine. Pour relever cette nouvelle mission, les armées devront s'adapter rapidement en matière RH et d'infrastructure pour encadrer et accueillir ces jeunes d'autant plus que le flux va augmenter progressivement sur les 3 prochaines années. Le DPM a évoqué la célébration des 400 ans de la Marine au cours de l'année 2026 et l'incertitude quant au vote du PLF 2026.

Le procès-verbal du dernier Comité Social de Réseau est approuvé à la majorité par les représentants du personnel.

1. DÉPLOIEMENT

La mise en place de l'ADP/PC sur l'ensemble du territoire est prévue en juin 2026. La phase d'expérimentation initiée sur la seule région ouest est toujours en cours :

. 5 personnels du GS ont été mis pour emploi et intégreront la Marine en 2026 et 8 agents ont été recrutés.

Les formations adaptées à la gestion du PC ont été dispensées en distanciel sur le 2^{ème} semestre 2025.

Un bilan sera présenté en septembre 2026 afin de contrôler la cohérence du dispositif et la bonne répartition du personnel sur les différents sites.

Ainsi, à la fin de la mise en place du dispositif, il y aura 5 CSRH (Brest - Toulon - Cherbourg- AC/EMM et COMAR Paris). Ils assureront la gestion du personnel et le conseil RH auprès des commandants d'unité.

La publication des arrêtés de transformation devrait être annoncée au CSA Ministériel du 18 décembre 2025.

FO Défense demande l'application du (PAT) Plan d'Accompagnement de Transformation et une vigilance pour les agents concernés par la réforme RH (ADP/PC). Nous resterons vigilants afin que les agents, mis pour emploi, ne soient pas lésés et qu'ils bénéficieront bien, tous, d'une prime de mobilité.



2. SUITES

SLM BREST :

✓ Point Atelier OXY (CRABE)

La mise en service réelle de l'atelier OXY est prévue pour le mois de janvier 2026, avec la production de quelques lots pour un chasseur de mine tripartite entrant en arrêt technique.

Pour FO Défense, l'investissement dans le recrutement d'ouvriers d'Etat doit enfin permettre un fonctionnement normal de cet atelier tout en redonnant confiance aux personnels.

✓ Bâtiment Fer

Plusieurs opérations d'entretien ont été réalisées au cours de l'année 2025 grâce aux financements obtenus par un directeur très attaché à maintenir un cadre de travail convenable et sécuritaire malgré l'ancienneté et la vétusté du site.

Force Ouvrière se demande s'il faut continuer à investir dans ce bâtiment qui devient « un puit sans fond ». La pertinence d'une remise aux normes du bâtiment 496 évoquée dans les projets, nous paraît plus cohérente à court terme.

1. EFFECTIFS

✓ Plan de recrutement 2025 réalisation

156 nouvelles entrées externes réalisées en 2025 (180 en 2024)

Mode de recrutement	Demandes	Réalisés	% de réalisation
4139-2	66	59	89%
ASC	100	51	50%
Concours	22	22	100%
OE	15	15	100%
BOE	7	7	117%
4139-3	2	2	100%
PACTE	1	0	0%
Total	213	156	73%
2024	234	180	77%

FO Défense constate que le nombre de personnels recrutés est inférieur au besoin exprimé par la Marine. Il y a eu une forte diminution dans le recrutement des ASC.

FO Défense demande davantage de recrutement sous-statuts.

✓ Départs définitifs 2025 (par motif)

Motifs départs	2024	2025
Retraites	76	58,3 (39,4 fonctionnaires, 17,9 OE, 1 ASC)
CAA	27	16
Démissions	11	14,5 (7,5 ASC, 4 OE, 3 fonctionnaires)
Fins de contrat	6	6
IDV/RC	0	0
Décès	0	3
Total	120	97,8

Pour FO Défense, les chiffres montrent que les agents partent de plus en plus tardivement à la retraite afin de maintenir un pouvoir d'achat avant de subir une forte baisse de revenus à la retraite. Les retraités de la Fonction publique sont les futurs pauvres ! Les démissions progressent également pour cette année. Il faut en chercher les causes.

✓ Plan de recrutement 2026

Toujours en arbitrage au niveau de la DRH-MD. Le recrutement se fera par trimestre.

Mode de recrutement	Cat. A	Cat. B	Cat. C	OE	Total
4139-2	3	48	25		76
ASC	16	23	8		47
Concours	1	18	9		28
OE				10	10
BOE art. 352-4		1	3		4
4139-3		1	1		2
PACTE					
Total	20	91	46	10	167

Le recrutement sous statut a été un peu plus privilégié pour 2026 puisque ce sont les seuls qui seront obligatoirement effectués en 2026.

FO Défense est contente de constater une augmentation du recrutement par voie de concours.

✓ CARTEC (ex REO) 2026

Ports	Cat. A	Cat. B	Cat. C	OE	PCRL 2	Total général
BREST	208	457	518	162		1 345
TOULON	209	471	515	141		1 336
COMNORD	33	47	59	27		166
OM	7	20	48	27	23	125
CENTRALE	42	43	15			100
COMAR	5	18	15			38
Total général	504	1 056	1 170	357	23	3 110

3110 postes pour 2026 dont 49 postes créés :

- 32 transférés dans le cadre d'ADP PC,
- 4 postes transférés dans le cadre d'ADP PM,
- 11 transformations et 2 régularisations.

31 repyramidages, 28 civilianisations

4. ARRÊTE DE TRANSFORMATION

51 postes inscrits dont 14 impactés par la manœuvre ADP PC.

19 postes supprimés, 29 postes avec modifications substantielles de fonctions et 3 postes relocalisés sur Paris.

5. FOCUS ITM

Bilan ITM pour les années 2024-2025 : 26 postes parmi lesquels 9 restent à pourvoir.

Pour 2026, 39 postes seront éligibles à l'ITM.

6. APPRENTIS

190 apprentis en 2025. La courbe ne cesse de monter avec un focus dans le domaine du numérique.

FO Défense restera vigilante quant aux suivis dans l'accompagnement de ces apprentis qui ont l'ambition de réussite, sans compter les maîtres d'apprentissage, miroirs de nos missions.

7. POINT GESTION

- ✓ Avancement pour le personnel fonctionnaire et OE

Pour mémoire avancements - évolution 2020-2026

TOUS AVANCEMENTS		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Corps	Adm	10	12	11	8	12	12	
	Tech	11	9	15	10	13	14	
sous total corps		21	21	26	18	25	26	
Grades	Adm	43	47	82	57	76	68	
	Tech	50	47	94	112	97	99	
sous total grades		93	94	176	169	173	167	
s/s total Adm		53	59	93	65	88	80	
s/s total Tech		61	56	109	122	110	113	
TOTAL		114	115	202	187	198	193	
OE		35	45	48	47	35	33	35
TOTAL MARINE		149	160	250	234	233	226	

La Marine a obtenu 6 postes d'ouvriers Groupe VII supplémentaires : 2 essais seront mis en place début 2026 sur Brest avec effet rétroactif au 31 mars 2025, pour Toulon, 3 reliquataires de 2025 et 1 à Cherbourg, verront leurs essais validés au 31 mars 2025.

C'est une bonne nouvelle pour les ouvriers d'état. Dommage que cela ne soit pas reconduit chaque année afin de conserver nos compétences.

FO Défense demande toujours plus de transparence au niveau des avancements au choix des fonctionnaires. Les agents sont en droit de connaître leur rang de classement au sein de leur unité. Nous demandons aussi que le CMG explique à chaque agent que la communication annuelle de leur ajournement, quasi systématique, ne signifie pas qu'il est dernier !!!

✓ Revalorisation des ASC

La totalité des agents conditionnant ont été revalorisés soit 44 pour un total de 825 points (25 CAT A, 15 CAT B, 4 CAT C).

11 agents revalorisés dans le cadre de la revalorisation DINUM 2025 pour 864 points (7 CAT A, 4 CAT B).

FO Défense se félicite d'avoir, à nouveau, une diapositive sur la revalorisation des contractuels. Les contractuels ont toute leur place dans ce CSA MARINE.

8. COMMUNICATION

Le CIA serait reconduit en 2026. Nous n'avons pas d'autre information pour le moment.

ASCAA : fin des attestations d'exposition au 31/12/2027. L'arrêté sera présenté au CSA Ministériel du 18 décembre 2026.

Le dispositif pour changement de corps des personnes avec un handicap n'est



pas reconduit. Dès sa signature, une prospection sera faite.

Formateur interne occasionnel :
7 personnes sont encore en attente d'indemnisation, en attente de directives sur les formations annuelles avec un volet sur les FIO.

Manque de clés TOKEN :
La DRH-MD a mandaté le CND et le SCA pour arbitrer dans ce domaine.

IMOMA :
Une extension de cette prime est envisagée pour 2027, DPM et ALAVIA ont pu identifier 97 postes suite aux travaux conduits cette année.

CONCLUSION

Ce CSA Marine, à l'instar des précédents, est un lieu de liberté de paroles avec des réponses concrètes à nos questions.

Les élus(es) FO Défense du CSA-R Marine ont défendu les intérêts des personnels civils de la Marine lors de cette instance, en restant dans un rôle rigoureusement syndical, axé sur :

- La défense de l'emploi ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- sur nos revendications, sur les carrières, les Parcours professionnels et la rémunération.

PARIS, le 17 décembre 2025

FO DÉFENSE est toujours présente pour vous **informer, revendiquer et agir pour la défense de vos droits**



Cliquez ici



CSA-R MARINE

10 décembre 2025

Amiral,
Mesdames, Messieurs,

La fin d'année est proche et nous sommes réunis ce jour pour un nouveau Comité Social d'Administration de Réseau Marine. **Force Ouvrière** salue L'amiral Bordarier dans ses nouvelles fonctions de Directeur du Personnel de la Marine.

FO Défense tient à féliciter vos services qui nous ont fait parvenir les documents bien en amont cette fois-ci. **FO Défense** attend les interventions prévues au cours de cette commission afin que l'on puisse avoir, en toute transparence, des réponses à nos questionnements.

Nous tenons tout d'abord à remercier votre équipe et vous, Amiral, pour avoir pris en compte les problématiques rencontrées sur Brest et Landivisiau suite au déploiement d'ADP PC, et d'avoir été si réactifs à nos sollicitations. Cela est de bon augure.

FO Défense attend de vos services, des réponses concrètes sur la mise en service de l'atelier OXY du SLM BREST. Les ouvriers présents ont besoin de travailler dans des locaux qui fonctionnent avec un outil de travail de qualité.

FO Défense demande la position de la Marine sur la cessation des droits accordés aux personnels précisé dans l'arrêté de 2006 sur l'amiante. Des travaux sont-ils prévus sur les bâtiments listés de cet arrêté d'ici 2027 ? **FO Défense** précise que l'on ne peut pas balayer d'un revers de manche ces droits, en mettant une fin de date si rien n'a changé au niveau INFRA.

L'avènement de l'intelligence artificielle dans notre ministère, présentée comme une avancée majeure dans la transformation et l'adaptation des métiers, nous fait douter. **FO Défense** comprend que cela peut être une aide pour certains services, mais cela pourrait permettre aussi à terme de rationaliser les effectifs ou pour parler plus clairement de fermer des postes. Cela, nous ne le voulons pas car c'est l'homme qui doit toujours prendre les décisions finales. Comment être sûr que nos données parfois sensibles ne s'échappent vers des pays alliés ou non ? Ce n'est pas la DIRISI, ou plutôt le Centre Numérique de la Défense qui pourra faire rempart, sachant qu'ils sont en pleine transformation et n'ont ni les effectifs, ni les moyens nécessaires...

Concernant les travaux d'avancement, le personnel civil de la Marine comme leur N+1 se sentent démunis car ils n'ont aucun retour sur leur classement au sein de leur unité. Il est donc très difficile pour un manager d'être crédible envers leur subordonné lorsque celui-ci lui parle d'avenir professionnel. Pourquoi ces informations ne peuvent-elles pas transiter entre les RH et les chefs de pôle ou de secteur ?



« *Passez des concours* » : cela est tellement facile à dire par l'administration dont certains agents ont bénéficié d'avancement au choix toute leur vie. Bien sûr, comme au loto, 100% des gagnants ont participé, mais combien restent sur le côté et sont démoralisés ?

Amiral, lors de notre bilatérale, vous vous félicitez des relations apaisées entre le personnel civil et le personnel militaire. A quelques exceptions près, nous sommes d'accord avec vous mais, l'ambiance générale est au plus bas pour les agents publics : menace d'une année blanche sur l'avancement, 10% en moins sur le traitement des agents en congés maladie ordinaire (y compris les CMO des femmes enceintes), taux de promotions insuffisants, promesses de carrière en berne, grilles indiciaires « smicardisées », restructurations, externalisations...

Les civils de ce ministère l'ont compris depuis longtemps, on ne veut plus d'eux au MINARM !

Force Ouvrière vous le rappelle, l'attractivité et la fidélisation c'est en bas à droite de la fiche de paye et vous le savez mieux que quiconque étant donné que vos indices de solde viennent d'être boostés sur un argumentaire comparable au nôtre.

Ce ministère a un budget qui bat des records, mais rien n'est prévu pour les civils de la défense.

Amiral, Mesdames, Messieurs, **FO** vous remercie pour votre attention.

A Paris, le 10 décembre 2025

DECLARATION LIMITE

